

# Les Trophées 2017 de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

## Conditions de participation

Pour tout renseignement :

Courriel : [epidor@eptb-dordogne.fr](mailto:epidor@eptb-dordogne.fr)

Téléphone : 05 53 29 17 65

Reconnue par l'Unesco en 2012, la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne a pour vocation de favoriser une meilleure prise en considération des relations entre l'Homme et la nature par les acteurs du territoire dans leurs différents domaines d'activité.

### Article 1 - Objet

EPIDOR (Etablissement Public Territorial de Bassin), désigné par l'UNESCO structure coordinatrice de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, dont le siège social est place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle, organise **du 15 avril au 15 août 2017** « les Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne » avec l'objectif d'identifier et de valoriser des initiatives locales menées sur le bassin de la Dordogne qui visent à rendre notre modèle de développement plus durable.

Les projets candidats peuvent être de trois ordres :

- Des projets à venir (concrets ou fictifs)
- Des projets en cours de réalisation
- Des projets déjà réalisés

Ces projets doivent être des actions innovantes et/ou solidaires menées par une entreprise, une association, une collectivité, un établissement public, une personne physique... en faveur de la transition écologique.

### Article 2 - Conditions de participation

Les trophées sont ouverts à toute personne physique ou morale, mineure ou majeure. La participation aux trophées de personnes mineures se fera sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Le concours est ouvert uniquement aux personnes et organisations actives sur le territoire de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne.

### **Article 3 – Dépôt des dossiers de candidature**

Le dossier de candidature comprendra :

- Le formulaire de candidature rempli (Voir annexe)
- Une présentation détaillée du projet en une page recto-verso maximum :
  - o Le contenu de l'initiative
  - o Le lieu et les personnes impliquées
  - o Les résultats obtenus
  - o Éventuellement des témoignages
- Des photos qui illustrent le projet

Une fois complété, le dossier devra être envoyé sous format électronique, **au plus tard le 15 août 2017 minuit inclus** à l'adresse électronique suivante [epidor@eptb-dordogne.fr](mailto:epidor@eptb-dordogne.fr).

### **Article 4 : Critères de sélection**

Les projets seront examinés dans un délai de 30 jours suivant la clôture des candidatures et 3 projets seront retenus. Les critères de sélection sont les suivants (**en gras** les critères indispensables) :

- **Lien du projet avec le territoire et le thème des Trophées 2017**
- **Exemplarité, capacité à être diffusé et dupliqué**
- **Pertinence de la réflexion et réalisation technique du projet**
- Projet au service ou au bénéfice d'autres personnes que son seul porteur
- Caractère local du porteur de projet
- Originalité et caractère innovant du projet
- Prise en compte des critères paysagers, esthétiques, artistiques
- Valeur éducative auprès du grand public, des élus et des professionnels
- Création de lien social
- Valorisation de savoir-faire spécifiques
- Intérêt pour le territoire
- Projet n'ayant pas pour but principal de promouvoir un produit ou service marchand
- Renforcement des liens Homme - nature

### **Article 5 : Remise des Trophées et communication**

Une remise des Trophées de la Réserve de biosphère se déroulera en septembre ou octobre 2016 lors d'une cérémonie dédiée organisée par le Comité français des réserves de biosphère et l'UNESCO au cours de laquelle les projets sélectionnés seront présentés.

### **Article 6 : Valorisation des projets sélectionnés**

La Réserve de biosphère s'engage à valoriser et médiatiser les trois projets lauréats à travers ses vecteurs de communication propres (site internet, réseaux sociaux, lettre d'information, presse,...).

La participation au concours emporte acceptation de l'utilisation des noms cités et des images pour les besoins de la mise en valeur de la démarche.

**Les Trophées de la Réserve de  
biosphère du bassin de la Dordogne  
2017**

**Dossier de candidature**

**Identité et coordonnées**

Nom ou Raison sociale :.....

Le projet concerne : Personne physique  - Etablissement scolaire  - Association

- Entreprise  - collectivité - Autre  (Précisez)

.....)

Secteur(s) et filière(s) d'activité(s) :

.....

Nombre de personnes impliquées dans le projet (adhérents, élèves, etc. - précisez)

.....

Nom et prénom du responsable du projet :.....

Adresse postale :.....

Téléphone :.....

Adresse électronique :..... @ .....

Site internet :.....

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence des Trophées de la Réserve de biosphère ? .....

A :....., le .....2017

Signature